

Séance posters

46^{èmes} JOURNÉES DE L'ANPPH (TROYES DU 25 AU 27 MARS 2026)

« Actualités et Evolution des missions des PPH »

Pour participer à la séance posters des JANPPH 2026, il est rappelé qu'un des membres auteurs doit être inscrit aux JANPPH et être soit préparateur en pharmacie hospitalière soit préparateur en pharmacie.

Nous vous invitons à adresser votre résumé à l'adresse suivante : seance.posters@anpph.fr au plus tard le **lundi 09 février 2026 (délai de rigueur)**.

Informations relatives au résumé (A télécharger sur le site internet, en PDF modifiable)

L'intérieur du cadre doit être utilisé sans réduction préalable.

Le texte doit comprendre le titre en caractères majuscules, le nom des auteurs et leurs fonctions.

Votre résumé sera validé par le jury de la séance posters (composé de deux pharmaciens hospitaliers et de deux représentants de l'ANPPH), vous serez informé par mail de la validation du résumé et un numéro sera attribué à votre poster au plus tard le **dimanche 15 février 2026**. Il vous sera alors demandé d'adresser votre poster au format PDF à la même adresse mail (seance.posters@anpph.fr) au plus tard le **lundi 02 mars 2026 (délai de rigueur)**.

Informations relatives à la présentation du Poster

Le texte doit être structuré à partir des éléments suivants :

1. Introduction
2. Objectif du travail
3. Méthode de travail
4. Résultats
5. Discussion
6. Conclusion

Présentation du poster

Rappel des critères de sélection du jury :

- L'implication de l'équipe préparateurs en pharmacie/pharmaciens,
- La pertinence du sujet,
- L'étude critique,
- La présentation.

Le poster sera exposé pendant toute la durée des Journées de l'ANPPH.

Le poster doit être au format « portrait » (dimension souhaitée 841X1189mm A0).

Seuls les posters retenus par le jury de la séance Posters pourront être affichés durant les JANPPH

Toutes les communications seront publiées sur le site internet de l'ANPPH et de ses partenaires.

Le jury de la séance Posters primera les meilleurs posters. Le préparateur en pharmacie hospitalière ou préparateur en pharmacie présent aux JANPPH pourra alors exposer son travail aux autres participants.

Pour toute information complémentaire, merci d'écrire à : seance.posters@anpph.fr

Site : www.anpph.fr rubrique JANPPH